

22 dé France; & comme on dit ordinairement
 23 que la méfiance est la mere de sureté, les
 24 Cantons firent mettre sur pied les Milices du
 25 Pays, qui, comme vous savez, sont nos
 26 troupes réglées. On donna les ordres pour
 27 que chacun se tint prêt à marcher au premier
 28 commandement, & on prépara les feux ordi-
 29 naires sur les hauteurs, pour le signal de
 30 prendre les armes.

31 Nos inquiétudes redoublerent le 13. & le
 32 14. Mai, lorsque Mr. de Courtebonne, Lieu-
 33 tenant-Général des Armées de France, vint
 34 prier la Régence de Bâle & de Schaffouse de
 35 la part de Mr. de Tallard de permettre le pas-
 36 sage des troupes du Roi, sous promesse qu'el-
 37 les ne feroient pas le moindre desordre, &
 38 que les Soldats ne prendroient pas seulement
 39 un verre d'eau sur nos Terres. On lui répondit
 40 que cela étoit impossible; & que nous ne
 41 voulions pas contrevenir au Traité de neutra-
 42 lité dont nous jouïssions : il répliqua, *que le*
 43 *Roi ne pouvoit pas se dispenser de faire passer*
 44 *des troupes en Suabe, que tous les passages lui*
 45 *étoient fermés; que les Cantons devoient donner*
 46 *cette marque de distinction à Sa Majesté, le plus*
 47 *ancien & le plus fidele de leurs Alliés, qu'à*
 48 *tout le moins ils ne fissent pas semblant de savoir*
 49 *cette marche, & qu'après le passage ils feroient*
 50 *tout le bruit qu'ils voudroient; mais que quant*
 51 *à présent il falloit absolument qu'ils passassent.*

52 Après avoir tenu un pareil discours, il dis-
 53 parut & on ne le vit plus en Suisse; eependant
 54 on fit sonner le toczin pour avertir les Bour-
 55 geois de prendre les armes, on fit allumer les
 56 feux de précaution, & on donna les avis qu'on